



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation précaire des disc-jockeys (DJs) professionnels

Question écrite n° 13976

Texte de la question

M. Kévin Mauvieux interroge Mme la ministre de la culture sur la situation précaire des *disc-jockeys* (DJs) professionnels face à la concurrence déloyale des DJs non déclarés. Ces derniers, en plus de proposer des services à des coûts inférieurs, ne contribuent pas à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), privant les créateurs de leurs droits d'auteur. Cette pratique nuit gravement à l'intégrité économique et culturelle du secteur de la musique. En conséquence, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour soutenir les DJs professionnels et lutter contre le travail non déclaré dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Kévin Mauvieux](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13976

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11374

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)